



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 22.04.2008 L'an deux mille huit et le vingt huit avril à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents :** Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE-, Mr RASKOPF, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BUONGIORNO, GALINIE, Mme ESPIE, THUEL.

N° 08/98 **Absents:** Mr BALOUP (excusé), Melle PORTAL (excusée), Mr DELBES, Mme RAHOU (excusée), Mr LE ROCH (excusé).

Secrétaire : Mr BOUDES.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur le Maire

MODIFICATION STATUTAIRES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS

Par délibération en date du 8 avril 2008, le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a adopté une délibération concernant les modifications statutaires, la création et composition des commissions.

Les modifications portent sur les articles suivants :

- l'article 9 relatif à la composition et le fonctionnement des commissions. "Les Commissions sont créés et formées par délibération du conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois",

- l'article 7 portant sur les dispositions relatives au comité exécutif.

Adopté à l'unanimité

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la délibération du Conseil communautaire portant modification des statuts doit être soumise au Conseil Municipal de chacune des communes membres de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE les modifications des statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois telles qu'exposées ci-dessus.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,